

Public

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en CDD d'insertion
- Bénéficiaires de contrats uniques d'insertion (CUI)

Prérequis

- Compréhension de la langue française

Modalités d'admission

- Information collective et/ou entretien individuel
- Test de positionnement
- En option : Période d'immersion en entreprise, entretien de confirmation du projet professionnel

Durée

- 245 heures + 105 heures en entreprise

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, favorisant l'individualisation du parcours
- Accompagnement vers l'alternance

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



AGENT LOGISTIQUE - Option Préparateur de commandes (Parcours pré-emploi - OPCOMMERCE) Sans certification

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir un premier niveau de compétences techniques en lien avec la logistique (réception, préparation de commandes, mise en stock, inventaire)
- ◆ Identifier les savoirs-être et l'image professionnelle attendue dans l'entreprise
- ◆ Se préparer à intégrer une entreprise et sécuriser sa prise de poste : organisation personnelle, santé et sécurité, ...

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Une formation reproduisant les situations significatives de travail pour favoriser la sensibilisation dans un contexte professionnel
- ◆ Intervention d'entreprises partenaires sur le dispositif
- ◆ Remise d'une documentation ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, tests CACES®,...

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ CACES® R489 cat. 1A/1B et R485 cat.2 (si résultat positif aux tests finaux)
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6866>
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6867>
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6938>
- ◆ Code RS : R489 6866 (1A) – 6867 (1B)
- ◆ Certificateur : Institut national recherche sécurité (date de décision : 31/10/2024)
- ◆ Code RS : R485 6938 (2)
- ◆ Certificateur : Institut National Recherche Sécurité (date de décision : 28/11/2024)
- ◆ Code Certif Info : R489 106691 (1A) - 106693 (1B) / R485 106719 (2)



Agrément

- ◆ GLOBAL Certification®

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
- Vérification du respect des prérequis - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels - Présentation de la formation - Modalités pratiques - Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Adopter le bon comportement professionnel dans l'entreprise	14 h 00
Savoir-être en entreprise : - Savoirs-être professionnels (ponctualité, respect des autres...) - Communication en milieu professionnel (implantation du rayon, tenue de caisse, transmission d'une information à ses collègues ou à sa hiérarchie) - Accompagnement au développement des capacités personnelles et professionnelles (esprit d'initiative, gestion du temps, écoute client...) Techniques de recherche d'emploi : - Recherche d'une offre d'emploi - Attentes des entreprises du secteur Commerce - Réponse à une offre d'emploi (CV, lettre de motivation) <i>Evaluation : Mises en situations, rédaction de CV et lettres de motivation, entretien d'embauche</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Postes informatiques, internet

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Identifier les postures professionnelles du quotidien et le matériel de la Logistique	63 h 00
- Découverte de la Logistique dans le secteur Commerce (environnement, matériel, métiers...) - Initiation à la conduite de chariots – cat. 1A/1B en R489 et cat. 2 en R485 - Prévention des risques liés à l'activité - Approche de l'utilisation de l'outil informatique (Logiciel de gestion commerciale, WMS, utilisation d'un PDA) - Intégration d'un nouveau collaborateur et gestion d'une équipe d'opérateurs <i>Evaluation : Tests CACES®</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Postes informatiques Chariots de manutention Hall avec zone technique logistique

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock, et le suivi des stocks	112 h 00 (dont 35 h 00 d'immersion en entreprise)
- Réception et contrôle de la marchandise livrée au point de vente - Validation des informations relatives à la réception dans le logiciel de gestion commerciale du magasin - Affectation des emplacements aux nouveaux produits dans la réserve du/ou en magasin - Rangement des articles di stock dans la réserve - Suivi et gestion des stocks - Préparation et réalisation des inventaires dans la réserve et le magasin <i>Evaluation : Mises en situation contextualisées commerce</i> Période d'application en entreprise (35 h 00) Bilan de stage par le stagiaire		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Postes informatiques Logiciel de gestion commerciale Magasin pédagogique

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Préparer des commandes de produits et les mettre à disposition des clients	161 h 00 (dont 70 h 00 d'immersion en entreprise)
- Traitement des commandes dans le logiciel de gestion commerciale du magasin - Relation client au comptoir du commerce - Préparation de commandes dans la réserve et/ou le magasin - Gestion des emballages et des déchets de l'exploitation - Expédition des produits commandés <i>Evaluation : Mises en situation contextualisées Commerce</i> Période d'application en entreprise (70 h 00) Bilan de stage par le stagiaire		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Postes informatiques Magasin pédagogique

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Bilan et synthèse de la formation	/
- Bilan - Synthèse - Evaluation de satisfaction		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

En cas de réalisation des tests CACES® en dehors d'un centre AFTRAL certifié, les moyens techniques joints sont à mettre à disposition afin de répondre aux exigences de tests CACES®.

CACES® R489

Annexe 1 : Moyens, locaux et matériels

**Dans le cas de tests réalisés en « intra »
ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition,
la signature de l'offre de formation vaut acceptation du présent document,
celui-ci vaut convention de mise à disposition.**

EXIGENCES RELATIVES A L'ORGANISATION DES EPREUVES DE TESTS CONDUISANT A LA DELIVRANCE DU CACES®

- Durée de mise à disposition : elle correspond à la durée de l'offre de formation.
- Périodes de mise à disposition exclusive : elles sont identiques à la durée de l'offre de formation.
- Accord pour la mise en place des circuits de déroulements des tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à mettre en place des circuits de déroulement de tests CACES® tels que définis dans les Recommandations et annexes.
- Autorisation non restrictive d'accueil de tiers (candidats, personnels, auditeurs, certificateurs COFRAC ...)
- Conditions d'accès et de stationnement des équipements utilisés pour les tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à organiser l'accès et le stationnement des engins utilisés pour le passage des tests.
- Autorisation de communication et de publicité pour les activités CACES® : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à communiquer sur ses activités CACES®, sous réserve du respect de toutes réglementations applicables, et de ne pas engager la responsabilité de l'entreprise d'accueil.

Dans le cas de tests réalisés en « intra » ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition, les pièces permettant de justifier de l'adéquation du site aux exigences du référentiel de certification doivent être archivées dans le dossier de la session de test

- Moyens requis : installations, équipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests + les documents réglementaires des engins utilisés
- Déclinaison des zones de déroulement de test et des circuits par catégorie

« Extrait de la recommandation R489 »

*Lorsque les épreuves sont réalisées dans une entreprise utilisatrice, le chef de cette entreprise et le dirigeant de l'OTC doivent procéder à une inspection commune des lieux de travail, des installations et des matériels mis à la disposition de l'OTC afin d'analyser les risques liés à l'interférence entre les activités de l'OTC et celles de l'entreprise. Ils arrêtent alors, d'un commun accord et avant le début de l'intervention, un **plan de prévention** écrit comportant les mesures à prendre par chacun pour prévenir les risques identifiés.*

Lorsque les épreuves sont réalisées sur un chantier soumis à coordination SPS, le PPSPS de l'entreprise de travaux doit mentionner l'intervention de l'OTC et indiquer les mesures prises pour prévenir les risques identifiés.

Dans les deux cas, une attention particulière doit notamment être portée :

- à la vérification conjointe des conditions d'assurance du testeur de l'OTC et des salariés de l'entreprise durant la réalisation des tests CACES®,
- à la vérification par l'entreprise de la portée et de la validité de l'autorisation de conduite du testeur,
- au respect des obligations réglementaires applicables au chariot, notamment lorsqu'il appartient à l'entreprise et est prêté ou loué à l'OTC (voir 3/3/1/2 §1) :
 - maintenance en état de conformité, matérialisé par la remise à l'OTC d'un certificat de conformité établi par le chef de l'entreprise à chaque mise à disposition ;
 - maintien en état de conservation, attesté par un rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations ;
 - présence d'une notice d'instructions.

Equipements, surfaces et matériels pour réaliser les épreuves théoriques et pratiques des CACES® R489											
		Cat 1A	Cat 1B	Cat 2A	Cat 2B	Cat 3	Cat 4	Cat 5	Cat 6	Cat 7	
Salle	• Une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour • Un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin • Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains										
Chariot	• Chariot de cat1A, et éventuellement 1B, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai (Un chariot de cat1B peut être employé, que pour les opérations de charg/déchar de véhicule, si le chariot de cat1A utilisé pour les épreuves pratiques n'est pas approprié)	X									
	• Gerbeur à conducteur porté assis ou debout, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai • Hauteur de levée ≥ 3,10 m		X								
	• Chariot à plateau porteur • Capacité de charge ≥ 500 kg			X							
	• Chariot tracteur industriel attelé à une remorque adaptée (ou plus). • Capacité de traction ≥ 3 t				X						
	• Chariot élévateur frontal en porte-à-faux • Capacité nominale ≤ 6 t H de levée ≥ 3,50 m					X					
	• Chariot élévateur frontal en porte-à-faux • Capacité nominale > 6 t							X			
	• Chariot élévateur à mât rétractable • Hauteur de levée ≥ 6 m								X		
	• Chariot élévateur à poste de conduite élevable • Hauteur de plancher ≥ 2,80 m									X	
	• Un chariot 1 représentatif des cat 1A ou 1B ET • Un chariot 2 représentatif des catégories 3, 4, 5 ou 6										X
ZONE d'évolution	• Surface	200 m²					300 m²	200 m²			
	• Sol	Stabilisé, béton et/ou enrobé									
	• Pente ou dévers Pente : rampe/terrain naturel, Longueur ≥ 2x long. hors-tout du chariot. Pente 8% mini. Dévers : rampe/terrain naturel Largeur ≥ 2x larg. hors-tout du chariot. Pente 2% min		X	X	X						
	• Quai	Quai + dispositif de nivelage									
CHARGES	• Manutention standard	2	3			3	3	3		2	
		Masse ≥ 50% capacité nominale, hauteur ≥ 1,20 m									
	• Masquant la visibilité	1	1			1	1	1			
		Masse ≥ 25% capacité nominale, hauteur ≥ 1,80 m									
	• Dépassant la capacité	1	1	1	1	1	1	1			
		Charge fictive, masse réelle ≥ 25% capacité									
	• Pour palettier		3			3		3			
		Masse ≥ 25% capacité nominale, hauteur ≥ haut. alvéole - 0,30 m									
	• Pour porteur			1							
		Masse ≥ 50% capacité de charge									
	• Pour remorque				1						
		MASSE ≥ 50% capacité de traction									
	• Préparation de commande								3+3		
		3 palettes de colis divers (taille et masse) + 3 palettes vides									
Charges empilables (avec indication de la masse)			3			3	3	3			
		Masse ≥ 50% capacité nominale									
Charges spécifiques (avec indication de la masse)						1	1				
Palettier (hauteur des lisses mini)			3 travées 3 niveaux 0-2,90m			3 travées 3 niveaux 0-3,30m		3 travées 4 niveaux 0-6m	3 travées 3 niveaux 0-3,30m		
Camion ou remorque		Chargement déchargement				Chargement déchargement				Porte engin	

	par l'arrière			depuis le sol		adapté
--	---------------	--	--	---------------	--	--------